fneeq CSN

# carnets

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (fneeq-CSN) Numéro 8 Septembre 2005

# Où va le réseau collégial ?

# La FNEEQ au rendez-vous

Dans la dernière édition de Carnets, tout juste avant la tenue du 26e Congrès de la fédération, nous analysions la conjoncture dans laquelle nous aurions à évoluer au cours des prochaines années. Bien que la campagne électorale du printemps 2003 nous ait peu instruits sur les intentions du Parti libéral du Québec (PLQ) à l'égard de l'éducation, les orientations contenues dans son programme électoral nous inquiétaient grandement, et plus particulièrement en ce qui a trait au financement de l'éducation.

Depuis que le PLQ a été porté au pouvoir, ses visées se sont précisées. Le 4 juin dernier, lors du discours d'investiture de l'Assemblée nationale, le premier ministre Charest a été très clair quant à ses intentions de procéder rapidement à la réorganisation de l'État québécois et à sa volonté de diminuer les impôts de 27 % au cours des cinq prochaines années. En outre, le Premier ministre a été limpide quant à sa volonté de privatiser une partie des services publics, de décentraliser les services de l'État, de modifier la réglementation du travail en amendant la *Loi sur la formation de la main-d'œuvre* (loi du 1 %) et en révisant le Code du travail pour faciliter le recours à la sous-traitance.

Le budget Séguin et les crédits qui ont suivi nous ont donné d'autres indications au sujet des orientations gouvernementales. Les dépenses de programme ont été amputées de près de 800 millions de dollars en comparaison au projet de budget Marois déposé peu de temps avant le déclenchement des élections. L'éducation n'a pas échappé au couperet, et la hausse annoncée de 6 % a été limitée à 3,6 %. La situation est particulièrement dramatique dans le réseau collégial qui a vu ses crédits augmenter de seulement 21 millions de dollars, soit de 1,7 %, ce qui est bien en-deçà de l'évolution des coûts de systèmes, représentant de nouvelles compressions budgétaires.

C'est donc dans ce contexte que se déroulera la prochaine ronde de négociation dans le secteur public où plus que jamais des conceptions diamétralement opposées du rôle de l'État et de l'importance des services publics risquent fort de s'affronter.

D'autres rendez-vous sont aussi annoncés pour la prochaine année : la commission parlementaire sur le financement des universités, le forum sur l'enseignement collégial (sollicité par la Fédération des cégeps qui réclamait par la même occasion l'introduction de frais de scolarité), ainsi que des travaux sur l'éducation dans le cadre de ceux annoncés portant sur la réingénérie de l'État.

La FNEEQ sera de tous les rendez-vous pour se porter à la défense des services publics et pour que s'impose sa vision de l'éducation et du développement social.

Solidairement,

Pierre Patry, Président

## sommaire


3 **La conjoncture en enseignement collégial**

6 Teccart : **toute une saga**

7 **Réflexions sur la profession enseignante**

9 Regina Assumpta : **c'est signé**

10 **L'éducation pour agir**

12 26e Congrès **Une teinte de première**

14 **Confidences de Palestine**

17 **Que serait l'Université sans chargé-es de cours ?**

18 **– Simonne et Chartrand**
**– Du local à l'international…**

19 **– Journée mondiale des enseignantes et des enseignants**
**– Fneequeries**



*Carnets* est la publication officielle de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). La FNEEQ représente plus de 23 500 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ, 1601, avenue De Lorimier,
Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone : 514 598-2241
Télécopieur : 514 598-2190
Site web : www.fneeq.qc.ca
Courriel : fneeq.reception@csn.qc.ca

Rédacteur en chef : Pierre Patry
Coordination et rédaction : France Désaulniers
Collaborations : Marie Blais, François Cyr, Ronald Cameron, Pierre Patry, Simon Robitaille, Céline Twigg
Relecture : Ghislaine Paquette
Photographies : Alain Chagnon, France Désaulniers
Graphisme : Brunel Design
Impression : Les travailleuses et travailleurs syndiqués d'Impart Litho – Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.

# Où va le réseau collégial ?

**À l'aube d'une relance de la négociation de la convention collective des enseignantes et des enseignants de cégep, le réseau collégial se retrouve encore sur la sellette. On se questionne à nouveau sur les intentions des pouvoirs publics à mesure que l'on prend connaissance des projets soutenus par le nouveau gouvernement, que la Fédération des cégeps dévoile ses propositions ou encore que l'on observe le comportement des directions de collège. En fait, la conjoncture en enseignement collégial est marquée par l'incertitude croissante face à l'avenir du réseau. Nous croyons que les enseignantes et les enseignants ont raison de s'inquiéter.**

**Ronald Cameron**
*Secrétaire général*

Le premier budget du ministre Séguin prétend assurer les coûts de système en éducation. Or, il semble plutôt annoncer le début d'un nouveau cycle de compressions. En éducation, la hausse du budget de 3,6 %, qui devait couvrir les coûts de système selon les positions du gouvernement de Jean Charest, a été répartie de façon inégale, faisant en sorte que seulement 21 millions de dollars de plus ont été accordés aux cégeps, soit une hausse de 1,7 % du budget. Or, il faudrait plus du double pour couvrir seulement la croissance des coûts.

## Vers un nouveau cycle de coupes dans l'enseignement ?

Pour faire face à cette réduction du financement, différentes coupes ont déjà été arrêtées par les directions de collège, et ce, malgré l'existence de surplus dans certains établissements. Toute la question de la réussite et des efforts qui commençaient à se développer, à la faveur de ressources supplémentaires obtenues par les syndicats pour les enseignantes et les enseignants, sont remis en cause. En effet, les directions de collège cherchent à utiliser à d'autres fins les sommes prévues pour les activités associées aux plans de réussite.

Par ailleurs, d'autres mesures ont été prises par les administrations locales à la suite de la réduction du financement du réseau. Tous les groupes sont touchés. Le personnel professionnel non enseignant, tout comme le personnel de soutien sont interpellés par le biais de la révision des tâches administratives ou d'entretien et l'annulation de différents projets les impliquant. Aussi, selon une première évaluation rendue publique par les médias, une douzaine de collèges seraient amenés à faire des déficits en conséquence de cette nouvelle situation.

## Le débat sur les frais de scolarité à nouveau dans l'actualité politique

Parmi les mesures annoncées à la rentrée dans ce contexte, on remarque la hausse de différents frais que les étudiantes et les étudiants doivent payer. En effet, dans tous les collèges, les frais afférents ont été haussés parfois en faisant fi des ententes conclues avec les associations étudiantes quant au plafond que la direction du collège s'était engagée à respecter. Par ailleurs, les médias ont vite fait état du faible niveau des hausses correspondant à des sommes variant entre 10 et 20 $. Or, cette inflation des frais afférents se produit de concert à une croissance importante des frais exigés à tout propos, que ce soit pour bénéficier de services ou pour se procurer des objets de première nécessité en éducation tels les cahiers de notes, un casier, l'accès à la photocopieuse ou aux ordinateurs, etc. De plus, les étudiantes et les étudiants écopent d'une autre manière. En effet, les sevices qui leur sont normalement destinés ont commencé à être touchés et cette situation ira en gran-

dissant si le gouvernement ne modifie pas sa politique en regard du financement.

Il est trop tôt pour identifier tous les impacts des politiques du nouveau gouvernement québécois. Son projet central est connu : une réingénérie de l'État qui, selon les propos même de Jean Charest, sera telle que nous ne pourrons reconnaître l'État québécois par la suite. Ce projet est nourri par la perspective de fortes réductions des impôts et donc d'une forte réduction des revenus de l'État québécois qui entraînera invariablement une remise en question du financement de tous les services publics.

### La Fédération des cégeps et les frais de scolarité

**Les allusions de la Fédération des cégeps à la fin du printemps sur le fait que l'imposition de frais de scolarité au collégial pourrait constituer une réponse aux problèmes croissants du financement des cégeps est irresponsable politiquement et dangereuse en regard de l'avenir du réseau collégial. Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a tiré profit de la situation en se montrant bon prince et a cherché à calmer le jeu en se faisant rassurant : il a affirmé que le nouveau gouvernement n'avait pas le projet d'imposer des frais de scolarité au niveau collégial.**

**Nous devons être prudents en entendant de telles affirmations et de tels engagements de la part d'un nouveau ministre en début de mandat. Il est évident qu'une telle position peut changer. On n'a qu'à penser à l'attitude que prend la Fédération des cégeps pour croire que le gouvernement pourrait vouloir écouter l'organisation patronale sur le sujet. En effet, encore à la rentrée, la Fédération des cégeps a maintenu son propos banalisant la question et soutenu que l'imposition de frais de scolarité au collégial est une avenue à considérer.**

## La remise en question du caractère public du réseau collégial

Il est certain que le réseau collégial est à nouveau menacé. Mais la bataille actuelle des cégeps présente des caractères particuliers, en lien avec la conjoncture politique au Québec. Un danger qui pèse de façon singulière sur le réseau collégial porte, croyons-nous, sur son caractère public.

Avec l'accentuation de la concurrence entre les collèges, avec la baisse anticipée des effectifs étudiants qui se poursuivra en frappant à nouveau plus sévèrement les cégeps des régions et dans un contexte de mondialisation où la politique des gouvernements en éducation se conjugue plus étroitement avec les impératifs du marché, il nous apparaît que le caractère public du réseau collégial est plus fragile que jamais.

Ce scénario de développement pour l'enseignement collégial est d'autant plus inquiétant que l'application de la réforme des programmes, menée presque totalement par le précédent gouvernement, a fait le lit à une telle vision de l'autonomie des institutions. C'est dans ce contexte qu'il faut lire le *Plan de développement* de la Fédération des cégeps, lancé avant la tenue des élections générales au Québec.

Ce plan de développement se situe en continuité avec la réforme des années 90 et a reçu l'appui des trois grands partis politiques québécois. Au cœur de l'approche de la Fédération des cégeps, on retrouve l'exigence d'une autonomie complète pour les collèges. Par exemple, que cette réorganisation du réseau collégial aboutisse à l'imposition de frais de scolarité, *peu importe* répond la Fédération des cégeps. Aujourd'hui, les propositions contenues dans leur plan stratégique offrent des pistes importantes au nouveau gouvernement pour définir son plan de réingénierie du réseau collégial.

## La lutte continue

À l'instar de l'enseignement primaire et secondaire, le réseau collégial fait partie intégrante des services publics en éducation que l'État québécois dispense à la population. Depuis la mise en place des cégeps, leur financement a été assuré pratiquement à 100 % par l'État. Prétendre alors s'appuyer sur son appartenance à l'enseignement supérieur pour y introduire une décentralisation du financement ou des frais de scolarité serait une erreur importante pour l'avenir de l'éducation et des institutions démocratiques au Québec. Petit réseau d'enseignement postsecondaire et fer de lance de l'accessibilité aux études supérieures, le réseau collégial doit rester public. Modifier son financement, c'est fragiliser son caractère public.

L'actuel financement du réseau collégial constitue un élément-clef de ce caractère public. Dans la prochaine période, les occasions ne manqueront pas pour nous mobiliser afin d'empêcher qu'il soit remis en question. La décentralisation implantée avec la réforme au collégial fournit un terreau propice à des formes de démantèlement du réseau collégial. Aussi, les partisans de la marchandisation de l'éducation se manifesteront certainement pour proposer d'authentiques projets de privatisation, même partielle, des institutions d'enseignement. Le mou-

## Le réseau collégial à nouveau en danger

**Depuis sa création, le réseau collégial est en danger. À plusieurs reprises, cet ordre public d'enseignement post-secondaire a été remis en question et a vu ses budgets amputés. Par ailleurs, la dernière décennie a été particulièrement exigeante sur ce plan. Rappelons que l'existence du réseau a été confirmée à la suite de deux débats publics où sa suppression pure et simple était envisagée.**

**De profondes modifications sont intervenues au plan de l'enseignement, à la faveur de la réforme amorcée par le Parti libéral en 1993 mais appliquée pour l'essentiel par le Parti québécois dans les années 90. De surcroît, de fortes compressions ont été imposées par le gouvernement péquiste amenant une réduction du quart du budget des cégeps, menaçant ainsi l'existence du réseau collégial.**

**Toutefois, son existence a été confirmée et un début de réinvestissement ciblé a été consenti par le biais, entre autres, des plans de réussite. Jamais le réseau n'a récupéré les pertes subies. En contrepartie, l'État a cherché à accentuer les contrôles sur l'enseignement. Toutefois, il n'a pas réussi à réduire l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants. Ce combat se poursuivra certainement durant le prochain mandat du gouvernement, entre autres à l'occasion du projet de constitution d'un ordre professionnel qu'il veut relancer.**

**Plus récemment, l'entente sur une nouvelle structure salariale pour les enseignantes et les enseignants de cégep a abouti à des augmentations significatives pour plusieurs. L'augmentation de la masse salariale convenue avec cette entente est telle qu'il faut pratiquement remonter à la fondation des cégeps pour retrouver une injection plus importante dans les salaires au collégial. Cette entente, à notre avis, est une autre confirmation que l'enseignement collégial est partie intégrante de l'enseignement supérieur.**

**Mentionnons, enfin, différentes décisions plus politiques qui sont aussi intervenues : la taxe à l'échec a été retirée et l'habilitation est presque devenue un sujet secondaire, bien que la menace pèse toujours.**

**Le choix social du maintien du réseau collégial ne s'est pas fait sans combat. En effet, la mobilisation de l'ensemble des groupes syndiqués et étudiants du réseau a été nécessaire pour démontrer la nécessité de maintenir l'enseignement collégial. Ces mobilisations se sont effectuées tantôt en alliance, tantôt sur des bases sectorielles propres à chacun des groupes au collégial. Mais toutes ces résistances ont contribué à la défense et à la confirmation de la pertinence du réseau collégial.**

vement syndical au collégial doit y faire échec et la prochaine négociation sera cruciale de ce point de vue. Les représentants patronaux nous ont confirmé leur intention de répondre à notre dépôt prochainement dans le cadre de la poursuite des négociations en vue du renouvellement de la convention collective. Gageons que la décentralisation constituera un enjeu majeur de leur projet de réforme au collégial. Pour y faire face, l'unité entre les enseignantes et les enseignants de cégep, les étudiantes et les étudiants et les autres personnels au colégial est une question stratégique importante. La bataille des cégeps n'est pas terminée : la lutte continue. ▲

## Le regroupement cégep appelle à soutenir l'action des associations étudiantes contre la hausse des frais dans les cégeps

Lors de sa réunion de la rentrée le 21 août dernier, le regroupement cégep, qui rassemble sur des bases sectorielles les délégations des différents syndicats affiliés à la FNEEQ, a adopté une résolution demandant *à tous les syndicats qui lui sont affiliés de soutenir les initiatives prises par les associations étudiantes dans les collèges en regard de l'accessibilité aux études post-secondaires et les mobilisations entourant les discussions de l'OMC à Cancun, au Mexique.*

Cette résolution a été adoptée à la suite d'une présentation de Geneviève Hardy, vice-présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Elle a fait valoir les intentions de la FECQ à prendre les moyens nécessaires pour s'opposer à la hausse actuelle des différents frais dans les collèges mais aussi à toute imposition de frais de scolarité dans le réseau collégial.

Par ailleurs, notons que la recommandation adoptée par la réunion du regroupement appelle au soutien à l'action de toutes les associations étudiantes, quelle que soit leur affiliation nationale. En effet, l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), un autre regroupement, moins important que la FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) mais qui réunit plusieurs groupes en provenance des universités et des collèges, a appelé à l'exercice de la grève générale illimitée cet automne pour faire échec aux plans du nouveau gouvernement libéral. Une délégation politique de la FNEEQ a rencontré des représentantes et des représentants de l'ASSÉ pour faire le point sur leur plan d'action et pour réitérer l'appui de la FNEEQ aux mobilisations envisagées par les associations étudiantes dans les collèges.

# toute une saga!

**Après avoir été sauvagement mis à pied au printemps dernier, les enseignantes et les enseignants de l'Institut Teccart unissent leurs efforts pour relancer l'établissement qui a rouvert ses portes au début de l'année scolaire. Toute l'histoire ressemble à une véritable saga !**

**Céline Twigg**

*Déléguée a la coordination du regroupement privé*

On se rappellera qu'à la dernière journée des cours de la session d'hiver, le 12 mai dernier, l'Institut Teccart mettait à pied ses trente-trois enseignantes et enseignants à temps plein et sa vingtaine de chargé-es de cours. La mise à pied était effective le jour même de l'annonce. De plus, l'institut se mettait sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers*. Selon les dirigeants de l'institution, des difficultés financières justifiaient cette décision.

L'Institut Teccart, un organisme sans but lucratif, était apparenté au Groupe Teccart, une entreprise à but lucratif. Les conseils d'administration des deux entités étaient composés des mêmes membres. En tant qu'institution d'enseignement collégial privé, l'institut recevait des subventions du ministère de l'Éducation pour dispenser certains *Diplômes d'enseignement collégial* (DEC) et *Attestations d'enseignement collégial* (AEC). Par ailleurs, le groupe louait les locaux à l'institut à un prix mirobolant, soit deux fois la valeur locative du marché ! Il en était de même pour la location des équipements et pour les droits d'utilisation du nom Teccart. Il n'y a aucun doute que l'institut était une très bonne source de revenu pour le groupe…

Des centaines d'étudiants se retrouvaient les mains vides, sans dossiers scolaires complétés. Face à cette situation déplorable, les profs s'étaient engagés à corriger bénévolement les travaux et à remettre les notes au ministère de l'Éducation. Or, pour mener correctement l'opération, ils devaient avoir accès à certains documents qui étaient alors sous la juridiction de l'employeur. Il a fallu attendre à la fin du mois de juin pour qu'une entente intervienne entre les parties. Cette entente leur permettait de conclure adéquatement la session d'hiver tout en leur garantissant une rémunération pour le travail effectué. C'est avec un professionnalisme exemplaire que tous les enseignants ont complété les dossiers scolaires de leurs étudiants au cours de l'été.

L'Institut Teccart a déclaré faillite le 5 juin. Malgré tous ces aléas, le syndicat s'est toujours montré ouvert à une relance de l'Institut Teccart que le Groupe Bergeron souhaitait acquérir. C'est dans cet esprit que, lors d'une assemblée générale tenue le 7 août dernier, les enseignants ont accepté de modifier quelques éléments de leur convention collective afin de permettre rapidement une réouverture de l'école d'électronique. Ils ont accepté notamment de surseoir à certaines dispositions relatives à la sécurité d'emploi et de revoir la mécanique d'octroi des postes en fonction des effectifs scolaires, tout en maintenant le maximum de postes à temps plein.

L'Institut Teccart a donc rouvert ses portes pour la présente année scolaire. Le ministère de l'Éducation a autorisé le transfert du permis d'enseignement de Teccart au Groupe Bergeron et c'est sous le nom d'*Institut Teccart 2003* qu'opérera dorénavant l'établissement.

Qu'adviendra-t-il maintenant du sort des enseignantes et des enseignants ? Un douzaine d'enseignants ont repris le travail. Par ailleurs, tout en collaborant activement à la relance de l'institut, le syndicat a l'intention de demeurer vigilant quant à l'application des nouvelles conditions de travail. Grâce aux nombreuses marques de solidarité de tous nos syndicats affiliés, les enseignantes et les enseignants de l'Institut Teccart ont su passer à travers ces moments difficiles. La FNEEQ continuera à sensibiliser ses membres à leur situation précaire. ▲

# Réflexions sur la profession enseignante

## Enseigner, c'est inscrire une intervention professionnelle au cœur d'un processus visant à transmettre l'information en connaissance.

**Malgré des siècles de recherches scientifiques en matière de pédagogie, les praticiens de l'enseignement que nous sommes savent bien qu'il persiste encore une large zone d'ombre, de mystère dans cette magie d'enseigner. Il en sera sans doute toujours ainsi, puisqu'enseigner, bien enseigner, est aussi une affaire de passion.**

**François Cyr**
*Vice-président*

Enseigner c'est aussi un acte social, une pratique dont l'exercice se déploie dans un contexte donné. Et comme acteur de cette interface entre l'information et la connaissance, peut-être sommes-nous un peu plus sensibles que d'autres aux forces, aux messages, aux symboles contradictoires qui façonnent ce contexte, notamment les tendances lourdes.

La première de ces tendances lourdes, au Nord comme au Sud, c'est le désengagement de l'État. Ce désengagement de l'État se traduit par des coupes budgétaires, des rationalisations administratives affaiblissant ainsi l'école publique et ouvrant largement la porte au secteur privé. Au Québec, le réseau collégial est particulièrement visé comme en témoigne le sous-financement chronique des dix dernières années. Dans certains pays du Sud, estime Riccardo Petrella, la plupart des universités créées sont le fait de corporations privées.

Cette politique systématique de dévalorisation de l'école publique, de ses réseaux et de son financement n'est pas sans lien avec deux phénomènes dont les effets combinés minent l'avenir de notre profession : la précarisation croissante de notre travail et la déqualification sociale.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur (collégial et universitaire), en dépit du renouvellement des corps professoraux, on estime que 40 à 50 % des enseignements sont dispensés par du personnel enseignant à statut précaire. Cette tendance perdure depuis une vingtaine d'années et on observe sa généralisation dans bon nombre de pays du Nord, particulièrement aux États-Unis où les grandes organisations syndicales semblent tarder à prendre la mesure du phénomène croissant de la précarisation de la profession enseignante.

Au Sud, particulièrement dans les pays africains, le dernier Congrès de l'Internationale de l'Éducation dénonçait la croissance de cette forme suprême de travail précaire dans l'enseignement primaire et secondaire : le bénévolat.

Quant au « prestige social » rattaché à l'exercice de notre profession, chacun d'entre nous a pu apprécier, dans son quotidien, ce long processus de déliquescence encouragé par certains médias de masse et aggravé par le silence des autorités politiques. Les enseignants, leur sous-qualification, la rigidité de leur convention collective sont pointés du doigt, notamment pour expliquer les insuccès au plan de la réussite, voire le décrochage scolaire.

### Une profession sous très haute surveillance ?

C'est dans ce contexte que fleurit depuis quelques années un discours visant à associer à l'acte d'enseigner non plus une obligation de moyen mais une obligation de résultat.

Soyons clairs : les enseignantes et les enseignants sont les premiers à admettre et à insister sur l'obligation de moyen intrinsèque à l'exercice de leur profession. Nous devons mobiliser tous nos moyens pour préparer et dispenser un enseignement de qualité soigneusement mis à jour et destiné au plus grand nombre. Et malgré l'alourdissement de notre tâche, l'écrasante majorité d'entre nous assumons loyalement cette obligation. D'ailleurs, quel que soit l'ordre d'enseignement, les membres des organisations syndicales enseignantes insistent toujours lourdement pour accroître les différentes modalités de perfectionnement et de ressourcement lorsqu'arrive le temps de négocier les conventions collectives. Dans le

secteur collégial, la lutte contre l'alourdissement croissant de notre tâche constitue d'ailleurs le principal axe de mobilisation des enseignantes et des enseignants.

Depuis quelques années, dans la foulée de la montée des valeurs néolibérales dans la société, on observe un dangereux glissement sur la portée et la nature de nos obligations professionnelles.

Balayant du revers de la main les facteurs lourds et les conditions de vie et d'études des jeunes, leurs origines sociales, leurs situations socio-affectives, ainsi que les conditions dans lesquelles nous exerçons notre travail, on tente de nous imputer une obligation de résultat quant à la réussite de nos élèves et de nos étudiants. Un fort taux d'échecs dans une classe ? *Blame the teacher!* et le tour est joué. À quand une échelle de rémunération et de promotion en fonction du taux de réussite des élèves ? Exagéré, dites-vous ? On expérimente ce système dans certaines écoles américaines...

Cette volonté de mesurer, de contrôler et d'encadrer bureaucratiquement l'acte d'enseigner trouve son relais médiatique dans les fameux palmarès des écoles et des universités. L'aiguillon de la compétition, la magie de la concurrence, voilà les valeurs et les pratiques qu'on nous propose de vivre et d'expérimenter.

Tous les acteurs sérieux du monde de l'enseignement, incluant certaines directions d'établissements ont dénoncé la méthodologie douteuse, le sensationnalisme bas de gamme et la finalité compétitive de telles enquêtes.

Mais trop peu insistent sur les conséquences corrosives touchant la motivation professionnelle, cette nécessaire mobilisation des enseignantes et des enseignants qui doivent poursuivre leur contribution pour modestement faire reculer les frontières de l'ignorance.

Le métier d'enseigner se pratique dans un contexte de collégialité, de concertation et d'entraide. Or, voilà qu'on veut faire de nous de parfaits petits producteurs d'information, en parfaite compétition les uns envers les autres, œuvrant au sein d'établissements également en compétition.

Dans ce contexte, il n'y a plus de corps enseignant, mais un agrégat d'individus à évaluer. Il n'y a plus de mission publique d'éducation, avec ses grands projets, mais un ensemble de tâches de formation de plus en plus spécialisées pour répondre aux besoins du marché.

## Maintenir le cap

Sur le plan du débat politique, des propositions programmatiques, tels que les bons à l'éducation ou la création d'une corporation professionnelle, relèvent de la même problématique. Les forces néolibérales dans leur lutte contre l'école publique doivent affaiblir les organisations syndicales enseignantes et encadrer de façon autoritaire le corps enseignant. Ce dernier, l'expérience historique le démontre, étant souvent le meilleur défenseur de l'école publique, démocratique, accessible. D'où l'importance des batailles à venir en conjonction avec les organisations étudiantes. ▲

### Consultation du Conseil supérieur de l'éducation

## La FNEEQ prépare un mémoire

À la demande du Conseil supérieur de l'éducation, la FNEEQ prépare un mémoire portant sur l'avenir de la profession enseignante dans le cadre de la consultation que mènera le CSE en octobre prochain.

Ce mémoire est rédigé en collaboration avec le comité école et société et résumera les principales prises de positions de la fédération. Il tentera également de faire écho aux préoccupations majeures qui traversent notre corps d'emploi : pression des valeurs néolibérales, lutte contre la précarisation de notre travail, impact des nouvelles technologies, etc.

Depuis une quarantaine d'années, le CSE constitue un lieu important de réflexion sur l'avenir de notre système d'éducation. La Commission Parent précise la mission de cet organisme :

*« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme. »* (Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (1963), tome 1, no 176.)

# C'est signé !

**Le 25 août dernier, c'est dans la joie que les représentantes et les représentants du Syndicat des enseignants et des enseignantes du Collège Regina Assumpta signaient leur première convention collective d'une durée de trois ans.**

**Céline Twigg**

*Déléguée à la coordination du regroupement privé*

C'est avec l'aide des services offerts par la CSN et par la FNEEQ et avec le soutien apporté par tous les militants de notre centrale syndicale que les enseignantes et enseignants du Collège Regina Assumpta ont conclu une entente de travail. Grâce à leur détermination, ces enseignantes et enseignants ont mis fin à des conditions inadéquates imposées depuis plusieurs années par la direction de cet établissement.

En effet, en signant leur première convention collective, ils ont obtenu des gains importants quant à leurs conditions de travail. Le tableau ci-dessous illustre bien quelques unes de ces améliorations. Le tableau met en parallèle les conditions vécues avant la signature avec celles obtenues depuis la négociation de la première convention collective.

Photo : Olivier Arsenault

Je ne peux passer sous silence l'introduction de clauses sur le harcèlement au travail et sur les libérations pour les activités syndicales. Nul doute que toutes ces nouvelles conditions de travail influenceront directement la qualité de l'enseignement et valoriseront la profession enseignante !

Encore une fois, bravo à toute l'équipe syndicale qui a travaillé sans relâche et avec acharnement à la réalisation de cette entente ! ▲

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

| VOLET | AVANT LA SIGNATURE | DEPUIS LA SIGNATURE |
|---|---|---|
| Attribution de la tâche | • Souvent arbitraire | • Respect de l'ancienneté et de la spécialité de l'enseignant |
| Statut d'enseignant à temps complet | • Organisation scolaire qui empêchait souvent l'accès à ce statut | • Accès à ce statut si la tâche est supérieure ou équivalente à 85 % d'une charge complète |
| Ratio maître-élèves | • Aucun<br>• Souvent 40 élèves et plus par groupe | Au terme de la convention :<br>• maximum 38 élèves par groupe avec compensation monétaire |
| Perfectionnement | • Aucune mesure | • Création d'un comité<br>• Montant annuel consacré par l'employeur à cet effet, soit l'équivalent de 200 $ par enseignant à temps complet |
| Droits d'auteur | • Aucune protection | • Protection des droits |
| Suppléance | • Obligatoire et non rémunérée | Au terme de la convention :<br>• facultative et rémunérée |
| Mouvement de la main-d'œuvre | • Aucune disposition sur le lien d'emploi | • Obligation de rappel lors d'une mise en disponibilité |
| Congés de maladie | • Aucune accumulation de congés<br>• Aucun congé monnayable | • Établissement d'une banque de congés<br>• Des congés monnayables |
| Droits parentaux<br>Prolongation des congés de maternité, de paternité ou d'adoption | • Aucune protection | • Protection de plusieurs avantages tels que l'accumulation de l'ancienneté et de l'expérience |

# L'éducation... pour agir

**Du 27 au 30 mai dernier se tenait à Rimouski le 26e Congrès de la fédération sous le thème L'éducation... pour agir. Le message était clair, l'objectif ambitieux mais combien important. À un moment où sévit le néolibéralisme où les forces du marché ont le haut du pavé, où des dirigeants de ce marché cherchent à ramener l'éducation au rang de marchandise, plus de 200 délégué-es en provenance des syndicats de la fédération indiquaient un refus de cette façon d'envisager l'avenir et opposaient leur propre vision du développement social, politique et économique.**

**Pierre Patry**
*Président*

## Le droit à l'éducation

Dans le contexte où se poursuit, toujours dans le plus grand secret, l'élaboration des propositions sur la mise en place d'une zone de libre-échange des Amériques avec l'objectif de conclure ces travaux en 2005 et où les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont maintenant enclenché la deuxième phase de négociation de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS), la question du droit à l'éducation devient fort préoccupante.

Il n'est donc pas étonnant que cette question ait été au cœur des débats du dernier congrès, d'autant que l'analyse de la conjoncture québécoise, en particulier des orientations mises de l'avant par le nouveau gouvernement font craindre le pire à cet effet.

Constatant que les enseignantes et les enseignants se retrouvent aujourd'hui de plus en plus entraînés par le néolibéralisme ambiant qui impose des valeurs en contradiction avec l'éducation, nous nous sommes interrogés : dans quelle école, dans quelle société et pour quelles finalités enseignons-nous ?

Pour la FNEEQ, la réalisation du droit à l'éducation doit se développer dans un contexte de coopération entre les personnes, les institutions, les États et les peuples. Nous

avons également affirmé que l'éducation vise de façon indissociable l'épanouissement des personnes dans toutes ses dimensions. S'opposant au désengagement de l'État dans le domaine des services publics, les délégué-es au congrès ont tenu à rappeler que l'éducation est un droit social. Son accès s'étend tout au long de la vie et doit s'appuyer plutôt sur les besoins des individus et non sur les lois du marché.

## Les menaces à l'autonomie professionnelle

Les délégué-es ont aussi pris acte que la profession est, elle aussi, prise en otage et confrontée à des valeurs et des pratiques mercantiles qui vont à l'encontre de son rôle traditionnel. Nous avons dénoncé le fait que les enseignantes et les enseignants subissent de plus en plus de pressions pour adapter leur enseignement aux valeurs utilitaristes dominantes. Nous pensons, au contraire, que l'acte d'enseigner consiste notamment à développer le sens critique et à interpréter la culture.

Ainsi parmi les principaux enjeux de l'heure en éducation se retrouvent, attaquées de toutes parts, l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants et la liberté académique.

Ces questions sont toutefois fort complexes et se posent de façon sensiblement différente selon les ordres d'enseignement. Le travail de réflexion sur le sujet est donc à poursuivre lors de la réunion du conseil fédéral de décembre prochain alors que nous consacrerons une journée complète à l'étude de ces questions. Les délégué-es au congrès ont toutefois voulu apporter un certain nombre de précisions. Premièrement, l'autonomie professionnelle n'est pas synonyme d'absence de reddition de comptes. Les organismes financés par l'État ont l'obligation de rendre des comptes de leurs activités à la population. Il s'agit d'un principe démocratique élémentaire. Nous avons donc affirmé à nouveau que cette reddition de comptes devait se faire dans le respect de l'autonomie professionnelle et des libertés académiques.

Deuxièmement, nous avons rejeté l'idée de la création d'un ordre professionnel qui conduirait à une perte d'autonomie professionnelle. Nous avons également rappelé que les droits et les obligations des enseignantes et des enseignants relèvent d'abord du régime de négociation collective ou de législations respectueuses des droits des personnes salariées.

À cet égard, nous croyons que la revalorisation de la profession enseignante ne passe nullement par cette voie, mais plutôt par une reconnaissance réelle de la contribution des enseignantes et des enseignants à la société québécoise.

## Soutenir l'action internationale des syndicats

L'engagement de la FNEEQ dans l'action internationale est loin d'être nouvelle. Nous avons une longue tradition de solidarité internationale. Consciente de l'importance d'agir sur ce terrain, la FNEEQ s'est affiliée à l'Internationale de l'éducation (IE) à la suite d'une recommandation à cet effet du Congrès de 2000 ajoutant ainsi à notre affiliation à la Confédération des éducateurs américains (CÉA).

Nous pensons qu'il faut nous assurer que l'engagement de la fédération dans le domaine international se répercute dans nos syndicats. Nous avons donc invité les syndicats à prendre en charge les questions liées à l'action internationale, notamment en désignant une personne responsable de ce dossier localement. Nous comptons mettre à contribution ce réseau de personnes pour mener des campagnes coordonnées par la fédération. D'ailleurs, les délégué-es au congrès ont convenu de la mise en œuvre d'une campagne sur le commerce équitable pour les prochaines années.

## Une réflexion sur notre vie syndicale

Si nous voulons que s'impose notre vision de l'éducation et de la société, la bataille devra être acharnée. Le contexte n'est pas facile, mais cela ne nous empêche pas de garder le cap sur nos objectifs. Conséquemment, il est primordial que nous réfléchissions sur les façons de dynamiser encore plus la vie syndicale. C'est ce que l'on a commencé à faire avec le dernier congrès, rejoignant ainsi l'une des principales préoccupations du congrès de la CSN tenu en mai 2002. Le comité exécutif de la FNEEQ a donc été mandaté afin d'élaborer un plan d'action encadrant les activités de réflexions et des débats relatifs à l'impact des nouvelles réalités en éducation et dans le monde du travail sur la vie et l'action syndicales. Cette réflexion doit impliquer les membres ; les syndicats sont d'ailleurs conviés à mettre en place des lieux de réflexion sur la vie syndicale.

Déjà, nous comptons en débattre au cours des conseils fédéraux de décembre 2003 et de mai 2004 et la tenue d'un colloque est également envisagée pour l'automne 2004. Ces réflexions devront se faire avec la plus grande ouverture d'esprit possible. C'est un exercice qui peut s'avérer hasardeux, voire périlleux, mais c'est un défi que les membres du comité exécutif entendent relever.

Outre les objets énumérés précédemment, le congrès s'est également penché sur les sujets de la formation des maîtres, du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail. Une politique-type sur cette dernière question sera probablement soumise aux délégué-es de la réunion du conseil fédéral de juin 2004.

Le congrès a également procédé comme il se doit aux élections des membres du comité exécutif, du bureau fédéral et des différents comités fédéraux. Les prévisions budgétaires ont été adoptées. À cet égard, signalons que la situation financière de la fédération est bonne. Nous avons pu procéder à l'ajout d'un conseiller syndical à notre équipe de travail, améliorant ainsi les services aux syndicats.

## En terminant

Un congrès est toujours un moment important dans la vie d'une organisation démocratique comme la nôtre. Nous avons assisté à des débats soutenus et d'une grande qualité. Les militantes et les militants sont ressortis de ce congrès ragaillardis, l'air du fleuve aidant !, et déterminés à poursuivre l'inlassable combat pour l'avènement d'une société juste, équitable et démocratique. Ce qui nécessite *L'éducation… pour agir*.

Je tiens enfin à remercier les gens de Rimouski pour l'accueil qui nous a été réservé. Les Rimouskoises et les Rimouskois ont été à la hauteur de

**Les membres du comité exécutif ont été réélus :**
**Pierre Patry, à la présidence**
**Ronald Cameron, au secrétariat général**
**François Cyr, à la première vice-présidence**
**Caroline Senneville, à la deuxième vice-présidence**

# Une teinte de première

## Laissons donc la parole à quelques délégué-es qui participaient pour la première fois à un congrès de la FNEEQ...

**France Désaulniers**

**Véronique Lemaille** est chargée de cours à la formation continue au Cégep régional de Lanaudière à Joliette. « Je garde en mémoire l'aspect démocratique des débats qui ont eu cours durant le congrès. Tout le monde peut s'exprimer. À mon avis, la question des profs à statut précaire est très préoccupante. Il faut que la fédération mette ce dossier plus en évidence ! Par ailleurs, les témoignages des syndicats en lutte me sont allés droit au cœur. J'ai réalisé à quel point les batailles menées sont importantes et l'appui que nous accordons est signifiant. »

**Daniel Leduc**, chargé de cours à l'Université de Montréal témoigne : « Dans la vie d'une fédération, un congrès est toujours un moment fort puisqu'il consiste en un temps d'arrêt. Arrêt pour scruter le travail qui a été effectué jusqu'à présent, mais également arrêt pour avaliser les orientations à suivre et les travaux à réaliser au cours des prochaines années. Le déroulement du congrès est représentatif d'un colossal travail de préparation et de réflexion. Le plaisir de rencontrer et de discuter librement avec nos pairs demeure des plus stimulants. C'est là que le mot solidarité prend tout son sens : c'est la certitude de se sentir moins seul, et d'être soutenu par la force de notre mouvement syndical. »

**Lorraine Pelletier** du Cégep de Saint-Jean-sur Richelieur a été épatée. « Le congrès, c'est toute une organisation », indique-t-elle. Des interventions intéressantes, du respect de la part de toutes et tous, une présidence efficace, menant les débats rondement, tout en laissant place aux discussions, sont autant d'éléments qu'elle a appréciés. « Je ressors du congrès plus convaincue de l'importance des démarches syndicales, et ce, à tous les niveaux. Les dossiers de relations du travail, mais également les dossiers qui touchent

# Un congrès, c'est aussi un

**... faire le point sur le processus de négociation de la Zone de libre-échange des Amériques et de la Consulta,**

**... discuter de façon énergique,**

l'ensemble de la société. »
**Gilles Guindon, Danielle Arpin** et **Robert Dupuis** composaient la délégation du Collège universitaire Jean-de-Brébeuf. Ils ont été particulièrement touchés par la présentation de monsieur

Gilbert Saint-Laurent, président du syndicat de Carghill, dont le conflit de travail aura duré plus de 3 ans ! « En assemblée, nous avions voté une contribution à la lutte de ces travailleurs de Baie-Comeau, de façon un peu automatique peut-être. Mais de voir monsieur Saint-Laurent livrer son message, ça nous a bouleversés. On a compris ce que ça signifiait que d'être affilié à une centrale syndicale comme la CSN. La force du nombre permet des victoires importantes, comme celle des 42 travailleurs de Carghill à Baie-Comeau », précise Danielle Arpin.

**Jean Desbiens**, du Cégep de la région de L'Amiante, a réalisé l'ampleur du travail accompli – et à venir ! – par la fédération. « La FNEEQ, c'est une structure impressionnante. Le nombre de sujets traités est également très diversifié. » L'importance du transfert de connaissances, tant syndicales que professionnelles, est l'un des dossiers qui a retenu son attention. « Nous n'avons pas toutes les réponses, mais on y travaille ! » conclut-il.

**Atanas Katrapani** participait à son premier congrès de la FNEEQ à Rimouski. C'était en 1978 !!! En riant, il souligne « qu'au lieu de crabe, ce sont des crevettes de Matane qui étaient au menu de la soirée de solidarité. » Alors qu'à l'époque, les discus-

# moment pour...

**... exprimer notre solidarité à des syndicats en lutte,**

**... et fraterniser !**

# confidences de palestine

**Depuis quelques années, la FNEEQ a tissé des liens particuliers avec le *Teacher Creativity Center* de Palestine. Nous partageons les mêmes objectifs d'éducation à la démocratie, au respect des droits humains et à la citoyenneté. Bien entendu, le contexte dans lequel les enseignantes et les enseignants palestiniens œuvrent est fort différent du nôtre. Ce qui en accroît d'autant la richesse de nos échanges.**

***Refaat Sabbah, directeur du Teacher Creativity Center basé à Ramallah était l'invité spécial du congrès de la FNEEQ en mai dernier. Simon Robitaille, membre sortant du comité d'action internationale, l'a rencontré et nous livre l'entrevue qui suit..***

**Q Refaat, pourriez-vous nous parler du *Teacher Creativity Center* (TCC) et de sa mission ?**

R Le *Teacher Creativity Center* (TCC) est une organisation non-gouvernementale palestinienne mise sur pied en 1995 par un groupe de cinq enseignants qui travaillaient dans des écoles publiques, dans des écoles supervisées par l'ONU ou dans des écoles privées de Palestine. Le TCC vise à faire la promotion des droits humains, de la démocratie et de la justice dans les écoles palestiniennes avec la participation active des enseignantes et des enseignants. En 1995 et en 1996, nous avons formé une centaine d'enseignants sur les thèmes de la démocratie et des droits humains. Depuis, ce sont près de 25 000 enseignantes et enseignants, sur les 40 000 que compte la Palestine, que nous avons pu joindre.

Nous travaillons d'une part auprès du ministère de l'Éducation : notre rôle est de former les personnes responsables de l'élaboration des programmes et des manuels scolaires en ce qui a trait à la question des droits humains. Nous formons également les superviseurs du ministère qui évaluent les enseignants, les programmes, les méthodes d'évaluation et le nouveau curriculum. Le ministère nous a récemment confié la formation de ses 25 administrateurs principaux en matière de droits humains.

D'autre part, notre travail auprès des enseignantes et des enseignants concerne principalement la réduction de la violence chez les jeunes Palestiniennes et Palestiniens. Enfin, je peux affirmer que nous avons, par l'entremise de nos coordonnateurs régionaux, un contact direct et quotidien avec des enseignants.

Notre but premier demeure la protection des droits des enfants. Notre méthodologie consiste à engager le personnel enseignant et les élèves dans des projets significatifs qui entraînent des interventions à la fois dans l'école et en dehors de celle-ci. Nous menons des programmes comme « *étudiants en action pour les droits humains* » ou « *étudiants pour la démocratie* ».

**Q Sur le plan personnel, qu'est-ce qui vous a motivé à fonder le *Teacher Creativity Center* ?**

R Je me fais souvent poser cette question. Ça ne s'est pas passé

du jour au lendemain. J'ai été actif politiquement au cours de la première Intifada (1987-1993) et j'ai constaté que des Palestiniens violaient en quelque sorte les droits d'autres Palestiniens. Je me suis aperçu que les gens privilégiaient la révolution, la sécurité et l'avancement de la cause au détriment des droits humains. Personne n'avait le droit de dire non. On ne se préoccupait pas de ces détails. Moi, oui. J'ai donc commencé à agir, à écrire et à parler en faveur des droits de mes concitoyens au cours de cette Intifada. Je me suis dit que si nous n'arrivions pas à vivre la démocratie, même au cours de cette période, nous allions souffrir plus tard.

Et c'est un peu ce qui est arrivé. La peur créée par les groupes militants à l'intérieur même de la société palestinienne a fait en sorte que les gens ont commencé à se désengager de cette révolution, à ne plus se sentir concernés. Je me disais à cette époque que si un jour je devais faire partie de la classe dirigeante, je travaillerais pour les droits humains.

Quand je suis devenu enseignant, je me suis dit que je pourrais peut-être arriver au même but en travaillant avec les enfants. J'ai donc œuvré en ce sens dans ma propre école. Mes collègues n'y croyaient pas vraiment, on me traitait presque de fou ! Cependant, après avoir assisté à quelques-uns de mes projets dans l'école, on a commencé à se dire qu'il était peut-être possible d'intégrer des sujets comme les droits humains, les droits des enfants, la démocratie, les droits des femmes ou l'éducation à la citoyenneté à notre enseignement.

Pour ma part, je me suis dit que c'était par les enseignants que cette philosophie pourrait se matérialiser dans les écoles et par le fait même dans la société en général. On doit permettre aux enfants d'être critiques et de questionner. Ils doivent se sentir libres de le faire si on veut leur faire vivre les droits humains. Sans liberté, il n'y pas de place pour la créativité.

**Q Quelle est la position du *Teacher Creativity Center* face à la situation actuelle en Palestine ?**

R Les problèmes actuels en Palestine relèvent à la fois de problèmatiques politiques, sociales, économiques et culturelles. Pour le TCC, le plus grand problème auquel les Palestiniens doivent faire face est la violation des libertés fondamentales. Tout le monde s'entend à ce sujet, tant les Palestiniens que les Israéliens. Comment parler de droits humains et d'éducation à la citoyenneté à des jeunes qui ont un poste de contrôle devant chez eux ou qui vivent dans la peur six jours sur sept ? Ce n'est pas une situation facile, mais le TCC insiste surtout sur le respect des civils dans ce conflit, qu'ils soient Palestiniens ou Israéliens.

**On doit permettre aux enfants d'être critiques et de questionner. Sans liberté, il n'y pas de place pour la créativité.**

Même Che Guevarra disait qu'on ne peut continuer un combat sans beaucoup d'amour ! Il est très important pour nous, en dépit de toutes les difficultés que nous rencontrons, de conserver notre sens de l'humain. De cette façon, nous arriverons à une meilleure résistance, même parmi les nôtres, contre toute atteinte aux droits humains.

Le TCC est donc engagé dans une lutte pour ce respect de l'humain par le biais de ses programmes qui font la promotion de la tolérance, de l'acceptation des autres et qui dénoncent le racisme et la discrimination. J'ai peur que les Palestiniens en arrivent à percevoir la violence comme un comportement socialement acceptable ; qu'ils fassent de la violence une valeur moralement acceptable. N'imitons pas ce que fait le gouvernement israélien. Gardons notre dignité et nos valeurs humaines. En agissant ainsi, nous pourrions même gagner l'appui de nombreux Israéliens.

Officiellement, le TCC n'intervient pas dans le débat politique. Bien entendu, chaque personne

qui y travaille a sa propre opinion politique, mais ce n'est pas à ce niveau que le TCC veut intervenir. Nous sommes individuellement tous contre les attentats suicides et nous éduquons nos enfants à ne pas développer des sentiments de haine. C'est à ce niveau que le TCC intervient.

**Q Vous avez fait allusion aux Israéliens... est-ce que le TCC entretient des liens officiels avec des organisations enseignantes israéliennes ?**

R Avant la dernière Intifada, oui. Nous avons eu des rencontres. J'ai, entre autres, participé à une sorte de jumelage entre 25 enseignants palestiniens et 25 enseignants israéliens. Le projet consistait à négocier trois choses : le statut des colonies juives dans les Territoires occupés, la question des réfugiés palestiniens et le statut de Jérusalem. À la fin du projet, nous avons donné une conférence en Turquie et tous étaient présents pour présenter l'entente à laquelle nous en étions venus. Car il y eut entente !
J'ai encore des contacts personnels avec des enseignants israéliens et nous nous appelons de temps à autre, surtout lorsque des événements se produisent en Israël ou dans la Bande de Gaza. D'après moi, tous les enseignants croient à la paix.

J'ai pu, avant l'Intifada, rencontrer des groupes d'enseignants et d'étudiants israéliens pour leur parler de nos projets et de notre philosophie. Je crois que ces relations sont essentielles et c'est pourquoi le TCC travaille maintenant en collaboration avec une organisation qui s'appelle « *Enseignants sans frontières* ».

**Q J'aimerais savoir M. Sabbah, puisque nous parlons de relations entre organisations enseignantes, comment la FNEEQ peut collaborer avec le TCC ?**

R Vous savez, l'accueil qui m'a été réservé par les membres de votre congrès est déjà en soi une forme d'aide. Vous m'avez envoyé un message d'encouragement très clair. J'ai presque envie de dire que le monde où nous

vivons est encore beau et la vie est encore belle !
Ceci dit, nous pouvons faire beaucoup de choses en commun. La FNEEQ peut nous donner son appui politique et nous aider à former des enseignants. Il pourrait y avoir des échanges d'enseignants ou même des jumelages entre écoles. La FNEEQ et le TCC pourraient, ensemble, promouvoir la paix et les droits humains par l'entremise d'« *Enseignants sans frontières* ». J'aimerais que la FNEEQ puisse collaborer à l'organisation d'une rencontre internationale d'enseignants en Palestine. Le TCC aimerait prendre part aux grands débats en enseignement. Bien entendu, toute aide matérielle (livres, ordinateurs, fourniture scolaire) serait la bienvenue et nous serait utile dans notre mission auprès des élèves palestiniens. À suivre ! ▲

*Si vous désirez en connaître davantage sur le Teacher Creativity Center, vous*

# Que serait l'université sans vous ?

**Plusieurs syndicats de chargées et chargés de cours sont présentement en négociation. Lors du bilan du dernier cycle de négociation, en mai 2002, les syndicats de chargées et chargés de cours du regroupement université ont réitéré leur volonté de se regrouper pour les prochaines négociations. Depuis plus d'un an, le regroupement prépare le présent cycle de négociation.**

**Marie Blais**
*Déléguée à la coordination du regroupement université*

## Entente de solidarité

Dans un premier temps, en octobre 2002, le regroupement a adopté un projet d'entente de solidarité. Cette entente précise la volonté des syndicats d'identifier des objets communs en vue de constituer une plate-forme de revendications, de préparer les outils de communication nationaux et de se solidariser avec un ou des syndicats en grève ou en lock-out.

## Revendications communes

Durant l'année 2002 et pendant l'hiver 2003, le regroupement a établi une liste de revendications et, en collaboration avec les vice-présidences à la convention collective, a élaboré les demandes communes. Ces échanges, particulièrement ouverts et fructueux, ont permis de mieux comprendre les différentes réalités que vivent les chargées et chargés de cours que ce soit dans une grande université urbaine ou une plus petite université en région, ou encore une université privée ou publique.

Les demandes traitent de l'équité sur le plan de la rémunération, des conditions d'enseignement et des avantages sociaux. Les chargées et chargés de cours réclament ainsi un traitement comparable à celui des autres membres du personnel de l'université.

Depuis quelques années, les syndicats ont entrepris une démarche de rattrapage salarial qui reste à compléter. Souvent, les chargées et chargés de cours exercent des tâches pour lesquelles ils ne sont pas payés. Les syndicats revendiquent la rémunération de ces tâches connexes.

Avec la multiplication des grands groupes, les conditions d'enseignement et d'apprentissage deviennent plus difficiles. L'équité de conditions dans la prestation de cours induit notamment plus de soutien, des locaux adaptés à l'encadrement des étudiantes et des étudiants et des locaux équipés d'ordinateurs avec des logiciels récents.

Afin d'assurer la qualité de l'enseignement, les chargées et chargés de cours souhaitent une intégration accrue à la formation des étudiantes et des étudiants notamment par la constitution d'équipe pédagogique, la réalisation d'activité d'encadrement et par la création de matériel pédagogique.

L'une des priorités de ce cycle de négociation concerne l'amélioration du régime de retraite et la mise sur pied d'un programme de préretraite. Ces revendications sont d'autant plus importantes que plusieurs chargées et chargés de cours, ayant vingt ans ou plus de service à l'université, vivront leur retraite avec des moyens réduits. L'université devrait reconnaître aux précaires le droit aux mêmes avantages sociaux que ceux offerts aux autres membres de son personnel.

## Campagne de visibilité et d'actions concertées

Au printemps et à l'été 2003, les vice-présidences à la mobilisation ou à l'information ont préparé la campagne de visibilité. Un thème est choisi : **Que serait l'université sans les chargées et les chargés de cours ?** Par ce thème, les syndicats veulent souligner l'importance de la contribution des chargées et chargés de cours à la formation des étudiantes et des étudiants et à la démocratisation de l'enseignement supérieur au Québec.

Une affiche, une bannière et un dépliant sont mis à la disposition des syndicats pour leurs activités d'automne. Plusieurs syndicats ont accueilli les étudiantes et les étudiants à la rentrée et un peu plus tard durant la session, ils accueilliront les nouveaux membres. En cette année de négociation, dans le cadre des négociations, la journée nationale des chargées et chargés de cours sera encore commémorée avec éclat.

## Particularités de ce cycle

Depuis bientôt 20 ans, les syndicats affiliés à la FNEEQ-CSN se concertent. La négociation regroupée s'est toujours articulée autour d'un discours commun et des activités de visibilité. Il en sera encore ainsi. On ne change pas une formule gagnante. Par ailleurs, le présent cycle se démarque par l'importance que le regroupement a accordé à l'élaboration des revendications communes et par l'étroite collaboration des syndicats lors de cette phase de concertation. ▲

# Un guide pour utiliser la série télé en classe

**À compter du jeudi 30 octobre prochain, Télé-Québec présente Simonne et Chartrand (la suite), qui couvre la période s'étendant entre 1960 et 1993.**

### Une série sur l'histoire du Québec

Les six épisodes racontent le cheminement du couple qui a marqué la société québécoise en la contestant, au nom d'un idéal de justice. Impliqués dans toutes les luttes d'une société en ébullition, Simonne et Chartrand participent activement à la Révolution tranquille dont ils deviennent des figures médiatiques.

### Un guide pour les enseignantes et les enseignants

La collection de vidéos éducatives de Télé-Québec, par l'entremise de son site Internet, propose aux enseignants d'utiliser la série Simonne et Chartrand (la suite) dans un contexte éducatif. On peut s'y procurer les cassettes mais de plus, le site offre un guide pédagogique téléchargeable et imprimable offrant des pistes d'utilisation en classe en vue d'amener les étudiantes et les étudiants à comprendre l'importance historique des événements présentés.

### Cinq grands thèmes

Le guide se compose de cinq grands thèmes : le syndicalisme, la révolution tranquille, la situation politique, les valeurs de la société qui changent et le féminisme.

### Une ligne du temps interactive

La ligne du temps permet de situer les différents événements les uns par rapport aux autres. Les entrées comprennent les moments importants vécus par la famille Chartrand, mais aussi les principaux repères de la scène québécoise et mondiale (la guerre froide, la crise de Cuba, la création du ministère de l'Éducation, la Nuit de la poésie, l'élection du Parti Québécois,…)

### Un album photos, avec biographies

Toujours sur le site, on met à la disposition des enseignants et des jeunes des photos libres de droits et des éléments biographiques sur les personnages de cette époque. De plus, on y retrouve des suggestions de sites Internet et de vidéos complémentaires.

**L'utilisation en classe d'une série de fiction est une façon de voir autrement les événements qui ont marqué l'histoire de notre société. À découvrir !**

www.video.telequebec.tv

Photos : Courtoisie de Télé-Québec



## DU LOCAL… À L'INTERNATIONAL…

Il n'y a qu'un pas ! La rentrée s'est amorcée très tôt cette année pour les fédérations étudiantes. La FECQ et la FEUQ étaient les organismes hôtes d'une conférence internationale sur la mondialisation et l'enseignement supérieur, tenue à Montréal au début du mois d'août.

Représentant une centaine de pays, les représentantes et les représentants des organisations membres de l'Union internationale des étudiants (UIE) ont jeté les bases d'un plan de travail touffu pour l'année à venir. Pierre Patry, le président la FNEEQ, y a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a exposé les propositions adoptées lors du congrès. Il a mis l'accent sur les propositions concernant le droit à l'éducation et a conclu en souhaitant qu'au niveau international, il s'établisse une solide collaboration entre les mouvements syndicaux enseignants et les mouvements étudiants.

Geneviève Hardy, vice-présidente à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), souligne que la rencontre, fort médiatisée, aura permis de prendre connaissance des différences et des similitudes quant aux conditions régissant les études dans les divers pays. Elle aura permis des échanges constructifs autour de problèmes similaires.

### LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES QUÉBÉCOISES SUR UN PIED D'ALERTE

L'automne s'annonce chargé pour le mouvement étudiant du Québec. Organisation d'une consultation au sujet de la Zone de libre-échange des Amériques, résultats rendus publics vers la mi-octobre, le plafonnement des frais afférents dans les cégeps et le financement des institutions collégiales sont autant de sujets qui retiendront l'attention. La rencontre de l'Organisation mondiale du commerce, qui a eu lieu à Cancun à la mi-septembre, aura servi à mener des actions symboliques, à organiser des sessions d'information et de formation, à interpeller directement l'OMC quant aux questions portant sur l'accessibilité aux études, à la privatisation du secteur de l'éducation et à la dépendance des pays du Sud envers la Banque mondiale qui empêchent les États d'exercer leur souveraineté en ce qui a trait à la question de l'éducation nationale.

*France Désaulniers*

5 OCTOBRE

# Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

**Enseigner : éduquer, instruire, dispenser un cours, encourager l'apprentissage et la compréhension, inspirer, contribuer au développement académique, social et affectif, assister un individu dans son développement personnel ; autrement dit, ouvrir les portes vers un monde meilleur.**

Sans les enseignantes et les enseignants, l'éducation ne remplirait pas le rôle qui lui est assigné, car enseigner ne signifie pas uniquement inculquer des connaissances. C'est inspirer, libérer le potentiel de l'enfant, lui offrir de nouvelles perspectives. Enseigner, c'est aider les enfants et les adultes à concrétiser leurs rêves d'un monde meilleur.

C'est pourquoi l'Internationale de l'Éducation insiste tellement sur le droit de chaque enfant dans le monde de bénéficier de l'attention de personnels qualifiés.

Tout au long des différentes étapes de la scolarité, de la maternelle à l'enseignement supérieur, les enseignantes et les enseignants guident les élèves et les encouragent à cultiver des valeurs fondamentales telles que la paix, la tolérance, l'égalité et le respect.

Des personnels qualifiés aident les enfants, les jeunes et les adultes à devenir des citoyens critiques, responsables, capables d'agir sur le monde qui les entoure. Ils éveillent l'aptitude au dialogue et stimulent chez leurs étudiantes et leurs étudiants le sentiment de confiance en eux et envers les autres.

*De la qualité de l'enseignement dépend la qualité du monde de demain.*

## Les fneequeries

**Lors de la réunion du regroupement cégep** des 20 et 21 août dernier, on a souligné le départ de la déléguée à la coordination, Jeanne Pinsonneault, et son retour à l'enseignement au Cégep du Vieux-Montréal. Par ailleurs, Jeanne siège désormais au bureau fédéral, la fédération comptera sur son apport ! C'est France St-Amour, enseignante au Cégep Marie-Victorin, qui a été élue à la coordination. Quant à Ghislaine Paquette, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a signifié aux délégué-es du regroupement son départ à la retraite. Une retraite bien méritée qui s'annonce fort remplie !

**Presente. ¡ Hasta la victoria !** Le dimanche 7 septembre dernier, le secrétaire général de la FNEEQ participait à un événement commémorant le 30e anniversaire du coup d'état au Chili. Il a rappelé que le 11 septembre 1973, la population du Québec avait été heurtée et choquée et il a souligné que l'accueil des personnes réfugiées avait marqué un moment important de solidarité du mouvement syndical et du peuple québécois.

Presente. ¡ Hasta la victoria !

**Une heureuse initiative** Le comité exécutif de la fédération avait convié au début du mois de septembre les membres des divers comités fédéraux afin d'exposer le plan de travail de la FNEEQ pour l'année qui vient. Des discussions animées, des suggestions avisées, voilà le portrait d'une journée au cours de laquelle toutes et tous ont pris connaissance de l'ampleur des tâches à accomplir et ont signifié leur volonté d'y parvenir !

# Journée mondiale des enseignants

## Enseigner ouvre les portes vers un monde meilleur

**5 octobre 2003**